



45^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Débat urgent sur la situation des droits de l'homme au Belarus

Genève, le 18 septembre 2020

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse salue la tenue de ce débat urgent sur la situation actuelle des droits de l'homme au Belarus.

La Suisse est particulièrement préoccupée par la répression violente envers les manifestations pacifiques dans le pays, en lien avec les élections controversées du 9 août dernier. Elle condamne l'usage excessif de la force de la part des forces de sécurité à l'encontre des manifestants, ainsi que les nombreuses arrestations et détentions arbitraires. Les allégations de torture et de traitements cruels, inhumains ou dégradants de la part des forces de sécurité et d'agents pénitentiaires sont alarmantes. Enfin, les attaques contre la presse et les journalistes constituent des actes graves, qui ne sauraient être tolérés.

La Suisse presse les autorités bélarussiennes de libérer les personnes arrêtées arbitrairement dans le pays. Elle les prie instamment de permettre des enquêtes indépendantes, transparentes et impartiales sur toutes les allégations de violations des droits de l'homme liées au contexte électoral et de traduire les responsables en justice.

La Suisse appelle les autorités à collaborer avec les mécanismes internationaux des droits de l'homme, dont le Conseil et ses mécanismes, et salue le suivi de la situation par le HCDH prévu dans la résolution qui accompagne ce débat urgent.

Enfin, la Suisse appelle les parties au dialogue, afin de trouver une solution à cette crise.

Je vous remercie.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny